

## TITRE 9 – ÉCOLE DE VÉLO

### Sommaire

<b>CHAPITRE 1 GENERALITES .....</b>	<b>2</b>
<i>Catégories d'âges</i> .....	2
<i>Catégories de licences</i> .....	2
<i>Contrôle technique des épreuves</i> .....	2
<i>Dispositif de Sécurité</i> .....	2
<i>Saison</i> .....	2
<i>Calendrier</i> .....	2
<i>Compétitions : contenu</i> .....	2
<i>Contrôle de l'activité</i> .....	3
<i>Développements</i> .....	3
<i>Équipement vestimentaire – sécurité</i> .....	3
<i>Matériel</i> .....	
<i>Ravitaillement</i> .....	
<b>CHAPITRE 2 LES EPREUVES .....</b>	<b>4</b>
<i>Généralités</i>	
Epreuves d'adresse .....	4
<i>Epreuves de vitesse</i> .....	
Epreuves sur route.....	4
<i>Epreuve CLM par équipes</i> .....	
Epreuves de cyclo-cross.....	6
<i>Epreuves de mécanique</i> .....	
<i>Epreuves de QCM</i> .....	
Epreuves sur piste .....	7
Epreuves de VTT .....	7
Epreuves de BMX .....	10
<b>CHAPITRE 3 LES PENALITES.....</b>	<b>11</b>
<i>Tableau des pénalités</i> .....	11

## CHAPITRE 1 GENERALITES

---

### Catégories d'âges

---

9.1.001 Les écoles de vélo sont ouvertes aux jeunes âgés de 4 à 14 ans dans l'année.

Catégories	Âges
Prélicenciés	4 à 6 ans
Poussins	7 et 8 ans
Pupilles	9 et 10 ans
Benjamins	11 et 12 ans
Minimes (*)	13 et 14 ans

\* Suivant décision du comité régional

Les étrangers licenciés dans un club français sont autorisés à participer à toutes les épreuves (trophées et challenges inclus) et sont sélectionnables par les comités départementaux et régionaux

### Catégories de licences

---

9.1.002 - Licences jeunes.  
- Licence accueil.

### Contrôle technique des épreuves

---

9.1.003 Toutes les épreuves sont dirigées par un jury de 3 arbitres composé d'au moins 1 arbitre école de vélo et 2 arbitres jeunes ou école de vélo. Arbitre ayant suivi une formation spécifique pour arbitrer les épreuves des jeunes. Les arbitres jeunes doivent être titulaire du livret de suivi du jeune arbitre pour pouvoir officier.

### Dispositif de sécurité

---

9.1.004 Un dispositif de sécurité est obligatoire dans chaque épreuve conformément à l'annexe 4 du règlement des épreuves cyclistes sur la voie publique.

### Saison

---

9.1.005 Les activités sont autorisées toute l'année, dans les différentes spécialités.

### Calendrier

---

9.1.006 Le comité régional a la responsabilité d'établir le calendrier annuel des compétitions réservées aux jeunes dans les différentes activités du cyclisme.

### Compétitions : contenu

---

9.1.007 Compétitions à partir de 4 ans

9.1.008 Une organisation école de vélo doit au moins comporter deux épreuves différentes (sauf pour les compétitions de BMX) sinon cette épreuve s'appelle régularité route ou épreuve VTT. Ces deux épreuves peuvent se dérouler sur deux journées différentes avec un seul classement.

## Contrôle de l'activité

---

9.1.009 Il est effectué par les commissions régionales des jeunes.

Pour les épreuves en groupe, il est fortement souhaité de faire courir les féminines ensembles.

## Développements

---

9.1.0010 Tableau récapitulatif des développements autorisés en école de vélo

	Route	Vitesse	Cyclo cross	Adresse	Piste	VTT	BMX
Pré licenciés	5.60m	5.60m	5.60m	5.60m	5.60m	Libre	Libre
Poussins	5.60m	5.60m	5.60m	5.60m	5.60m	Libre	Libre
Pupilles	5.60m	5.60m	5.60m	5.60m	5.60m	Libre	Libre
Benjamins	5.60m	5.60m	5.60m	5.60m	5.60m	Libre	Libre
Minimes	7.01m	7.01m	7.01m	7.01m	6.14m	Libre	Libre

## Equipement vestimentaire – sécurité

---

9.1.0011 Le port du casque homologué et des gants est obligatoire.

## Matériel

---

9.1.0012 Pour les épreuves du calendrier régional, tous les types de vélo sont autorisés (suivant décision du comité régional) de la catégorie Pré licenciés à la catégorie Benjamins.  
Pour les minimes, le vélo traditionnel est fortement conseillé.

9.1.0013 Les vélos ne doivent comporter aucun additif (les courroies sont interdites sur les pédales automatiques, les prolongateurs sont interdits)

9.1.0014 Le vélo de VTT est autorisé sur les épreuves de cyclo-cross pour les minimes.

9.1.0015 Le changement de vélo au cours d'une même épreuve est possible suivant la décision du comité régional.

9.1.0016 Les roues doivent être standards et **UNIQUEMENT** à rayons.

9.1.0017 Les concurrents dont les vélos de VTT ont des guidons qui dépassent 50 cm de largeur prendront le départ en dernière ligne.

9.1.0018 L'utilisation de moyens de communication est interdite en école de vélo.

## Ravitaillement

---

9.1.0019 Un bidon est autorisé uniquement à partir des benjamins.

9.1.0020 Le ravitaillement à pied est possible que pour les minimes sur décision du collège des arbitres

## CHAPITRE 2 LES EPREUVES

---

### Généralités

---

- 9.2.001 Sauf pour les épreuves de vitesse se déroulant sous forme de sprints à plusieurs, tout concurrent victime d'un incident aura le droit à un deuxième départ en dernière position. En cas de nouvel incident, le concurrent sera classé en dernière position de l'épreuve disputée

### Epreuves d'adresse

---

- 9.2.002 Ces épreuves se disputent sur un parcours où sont répartis divers obstacles afin de réaliser certains gestes techniques (passages sous obstacles, slaloms, ramassages d'objets, descentes de vélo, etc. (cf : [http://www.ffc.fr/a\\_La\\_Federation/a\\_Formulaires/a\\_Reglements/index.asp](http://www.ffc.fr/a_La_Federation/a_Formulaires/a_Reglements/index.asp)))

- 9.2.003 Durée et nombre de jeux

Catégories	Durée	Jeux
Pré licenciés	2' maximum	5 maximum
Poussins	2'30" maximum	8 maximum
Pupilles	3' maximum	8 maximum
Benjamins	3'30" maximum	10 maximum
Minimes	4' maximum	10 maximum

### Epreuves de vitesse

---

- 9.2.004 Les épreuves de vitesse pourront se dérouler suivants deux modalités (Chronométrée ou Sprint à la place)

- 9.2.005 Epreuve chronométrée :

Distances maximum :

- Pré licenciés : 60 m départ arrêté
- Poussins : 60 m départ arrêté
- Pupilles : 60 m départ arrêté
- Benjamins : 80 m départ arrêté
- Minimes : 80 m départ arrêté

Le départ sera tenu, sprint individuel ou par deux selon la possibilité de mettre en place 1 ou 2 couloirs.

Le classement s'effectuera au temps.

#### 9.2.006 Epreuves de sprint

Elle se déroule sur une ligne droite bitumée de 300 à 500 mètres dont les 10 premiers mètres seront matérialisés par des lignes tracées au sol.

Chaque concurrent disputera 3 sprints, série, demi-finale et finale.

Les séries de vitesse sont composées de 6 à 10 coureurs maximum en fonction de la largeur de la route. La composition des séries sera faite sous la responsabilité du collège des arbitres.

Le départ se fera tenu par des bénévoles (mis à disposition par l'organisateur) ou les éducateurs et donné au sifflet. Il n'y aura aucun faux départ. Les teneurs devront conserver les 2 pieds au sol sous peine de disqualification de leur coureur.

La prise de sillage est autorisée, néanmoins les concurrents devront conserver leur ligne, à moins d'avoir une franche longueur d'avance et ils ne devront pas faire de manœuvre pour empêcher l'adversaire de passer.

Toutes fautes caractéristiques feront l'objet d'un déclassement à la dernière place de leur série par le jury des arbitres.

Aucun incident ne sera reconnu. Le coureur victime sera classé dernier de sa série.

Les compositions des séries seront affichées au départ.

#### Epreuves sur route

---

#### 9.2.007 Distance maximum :

- Pré licenciés : 1 km
- Poussins : 5 km
- Pupilles : 10 km
- Benjamins : 15 km
- Minimes : 30 km (40 km pour épreuves officielles)

#### Epreuves Contre la montre par équipe

---

#### 9.2.008 Composition des équipes :

Chaque équipe sera composée de 2 à 4 coureurs de la catégorie poussin à minime. Les équipes pourront être mixtes. La composition des équipes est au libre choix des clubs ou des sélections départementales, cependant elle se fera par catégorie. Toutefois un concurrent pourra être surclassé (exemple : 1 poussin + 3 pupilles). Si la compétition se déroule par sélection, la composition des équipes est libre.

Un coureur ne pourra effectuer qu'un seul Clm par jour.

#### Déroulement de l'épreuve :

Circuit de 3 kms maximum à parcourir 1 fois, les coureurs sont autorisés à prendre des relais. Aucune autre entraide ne sera admise (ex : pousser son coéquipier...)

L'ordre de départ sera établi par le collège des arbitres. Le temps sera pris sur la roue avant du dernier coureur de l'équipe à franchir la ligne.

Une équipe rejointe ne doit pas gêner et prendre les roues de l'équipe qui la double sous peine de déclassement.

En cas de crevaison ou de chute, dûment constaté par un arbitre au cours de l'épreuve, le temps sera pris sur l'avant dernier coureur de l'équipe.

## Epreuves de cyclo-cross

---

9.2.009 Compétitions initiation pour toutes les catégories.

Le changement de catégorie s'effectue à l'ouverture de la saison de cyclo-cross.  
(Exemple : 1 minime 2 est cadet 1 après l'ouverture de la saison prévue en septembre).  
Pour les compétitions école de vélo intégrant une épreuve de cyclo-cross le changement de catégorie est au 1 janvier de l'année suivante.

L'épreuve comporte des obstacles naturels (buttes, fossés, arbres à contourner, obstacles à sauter). Tout franchissement d'obstacle doit pouvoir s'effectuer à vélo ou par soulevé (portage interdit).

Une planche de 20 cm maximum est autorisée pour les benjamins et les minimes. Elle est interdite pour les autres catégories.

Les escaliers sont interdits.

Une zone de dépannage sera mise en place sur le parcours. Aucun dépannage ne pourra être effectué en dehors de cette zone sous peine de déclassement. Le changement de vélo est interdit (exception faite pour le TFJC)

Durée maximales

- Pré licenciés : 5'
- Poussins : 7'
- Pupilles : 10'
- Benjamins : 15'
- Minimes : 20'

## Epreuves de mécanique

---

9.2.0010 C'est une épreuve chronométrée courue en relais par équipe.  
Les concurrents devront accomplir un geste mécanique différent en fonction des catégories sur un vélo de l'équipe. Une fois le geste technique accompli, le coureur devra passer le relais à son coéquipier. L'équipe vainqueur de l'épreuve sera celle ayant réalisée le meilleur temps.  
Chaque équipe a un couloir déterminé.

Déroulement de l'épreuve :

Les poussins ou pupilles devront démonter et remonter la roue avant (un concurrent tient le vélo et l'autre réalise le geste mécanique).

Les benjamins et benjamines par groupe de deux devront démonter et remonter la roue arrière. (un concurrent tient le vélo et l'autre réalise le geste mécanique)

Les minimes par groupe de deux devront démonter la roue avant, démonter le pneu, remplacer la chambre à air, gonfler la roue et la remonter sur le vélo.

Des pénalités en temps sont prévues pour chute du vélo, mauvais montage de la roue, mauvais gonflage, pincement de la chambre à air.

Les chambres à air devront être pliées et attachées (élastique, attache rapide, etc.)

A la fin de l'épreuve, les arbitres seront en charge de contrôler les gonflages des roues litigieuses, les Valves serrées, les chambres à air repliées.

Prévoir le matériel nécessaire pour cette épreuve (chambre à air, démonte pneu, pompes, crochet pour tenir les vélos et barrières). Matériel à la charge des équipes.

## Epreuves de connaissances générales (QCM)

---

- 9.2.0011 C'est une épreuve individuelle avec un classement par équipes. Tous les concurrents seront soumis à un questionnaire sous forme de QCM (questions à choix Multiples). Les 25 questions seront issues de la culture générale cycliste, de la diététique cycliste et du code de la route. Pour remplir le questionnaire, les concurrents disposeront de 30 minutes. Deux questionnaires sont proposés : 1 pour la catégorie poussin ou pupille + 1 pour les autres catégories. Les bonnes réponses seront données à la fin de l'épreuve.

## Epreuves sur piste

---

- 9.2.0012 Compétitions ou initiation pour toutes les catégories

Vélo de route et de piste autorisé, panachage interdit dans la même épreuve

Les pédales automatiques (sans aucun additif) et ou cale-pieds sont obligatoires pour toutes les épreuves.

A) Vitesse :

Série, demi-finale et finale, soit au maximum trois sprints autorisés par réunion avec 15' minimum de récupération entre chaque sprint.

B) Course aux points :

Distance maximum

Pré licenciés	500m
Poussins	1km
Pupilles	2km
Benjamins	3km
Minimes	5km

Maximum 2 classements : l'un à mi-course et l'autre à l'arrivée. Pas de points doublés.

A) Scratch :

Distance maximum (à adapter suivant le vélodrome)

Pré licenciés	500m
Poussins	1km
Pupilles	2km
Benjamins	3km
Minimes	4km

Epreuves de VTT

---

- 9.2.0013 Compétitions à partir de 6 ans

*A) Cross-country*

---

La longueur doit être fonction du dénivelé et de la stabilité du sol. Comme en cyclo-cross, la durée est plus significative.

#### Caractéristiques :

- Pré licencié / Poussin : 5 à 8 minutes. Environ 2 kms. Pratiquement plat. Accompagné par un éducateur.
- Pupilles : 15 à 20 minutes. Environ 4 kms. Pratiquement plat.
- Benjamins : 20 à 25 minutes. 6 à 7 kms. Peu de dénivelé.
- Minimés : 25 à 35 minutes. 7 à 9 kms. Dénivelé < 200 mètres.
- Cadets : 35 à 45 minutes. 10 à 15 kms. Dénivelé < 300 mètres.

#### *B) Descente*

---

Une ou deux manches. Meilleur chrono retenu.

- Pré licencié / Poussin : 250 à 400 mètres. Peu d'obstacle, peu de pente, peu de vitesse, pilotage privilégié.
- Pupilles : 500 à 1000 mètres. Peu d'obstacles, peu de vitesse, le pilotage est privilégié.
- Benjamins : 500 à 1500 mètres. Pilotage privilégié, pas de sauts.
- Minimés : 500 à 2000 mètres. Pilotage privilégié, nombreux changements d'allure, petits sauts possibles.
- Cadets : 500 à 2000 mètres. Pilotage privilégié, nombreux changements d'allure, petits sauts possibles.

Seuls les vélos munis d'une fourche simple T sont autorisés jusqu'à la catégorie minimés.

Tenue obligatoire : Casque intégral monobloc homologué (norme officielle CE, EU ou autre Continent équivalente), protection dorsale, manches longues et gants longs, coudières et genouillères obligatoires.

#### *C) Trial*

---

Pédales plates obligatoires. Une des zones sera chronométrée.

- Pré licencié / Poussin : Enroulé uniquement. Favoriser la maniabilité. 2 à 3 zones de 5 segments.
- Pupilles : Enroulé uniquement, 2 à 4 zones de 5 segments (dont un bonus possible).
- Benjamins : Enroulé + franchissement sauté < 20 cm, déplacements possibles, 4 zones de 5 segments dont un bonus.
- Minimés : Enroulé + franchissement sauté < 40 cm, déplacements possibles, 4 zones de 5 segments dont un bonus.
- Cadets : Enroulé + franchissement sauté < 60 cm, déplacements possibles, 4 zones de 5 segments dont un bonus.

#### *D) Orientation*

---

- Pré licencié / Poussin : durée < 15 minutes. Environ 2kms. 2 à 3 balises, en groupe encadré par un éducateur.
- Pupilles : durée < 30 minutes. Environ 4 kms. 3 à 4 balises, par équipe de 2 ou 3.
- Benjamins : durée < 40 minutes. Environ 6 à 7 kms. 4 à 6 balises, individuel ou par équipe de 2 ou 3.
- Minimés : durée < 60 minutes. 7 à 9 kms. 4 à 8 balises, individuel ou par équipe de 2 ou 3.
- Cadets : durée < 90 minutes. 10 à 14 kms. 4 à 10 balises, individuel ou par équipe de 2 ou 3.



#### *E) Slalom parallèle, dual slalom ou 4 x.*

---

- Pré licencié / Poussin : 70 à 120 mètres. Pas d'obstacle, peu de vitesse, pilotage privilégié.
- Pupilles : 100 à 200 mètres. Peu d'obstacles, peu de vitesse, pilotage privilégié.
- Benjamins : 100 à 200 mètres. Pilotage privilégié, pas de sauts.
- Minimés : 100 à 200 mètres. Pilotage privilégié, nombreux changements d'allure, petits sauts possibles.
- Cadets : 100 à 200 mètres. Pilotage privilégié, nombreux changements d'allure, petits sauts possibles.

#### *F) Short track ou XC eliminator (XCE)*

---

Etablissement des grilles de départ (à 6 ou à 8) suivant les classements généraux en cours dans les différentes catégories, tant au niveau départemental, régional, national.

- Pré licencié / Poussin : 70 à 120 mètres. Pas d'obstacle, pilotage privilégié.
- Pupilles : 120 à 200 mètres. Peu d'obstacles, pilotage privilégié.
- Benjamins : 120 à 200 mètres. Pilotage privilégié, pas de sauts.
- Minimés : 200 à 300 mètres. Pilotage privilégié, nombreux changements d'allure, petits sauts possibles.
- Cadets : 200 à 300 mètres. Pilotage privilégié, nombreux changements d'allure, petits sauts possibles.

#### *G) Enduro jeune*

---

Il se déroule sur une ½ journée

L'épreuve comprend plusieurs spéciales tracées distinctement en fonction des catégories et non reconnues.

Les spéciales ont un point de départ haut et un point d'arrivée plus bas et peuvent comprendre des portions de pédalage à plat ou de remontée modérée.

Les départs des spéciales doivent être variés : ils peuvent être individuels, par clubs, par comité, ou par groupe (3 maximum à la fois), pouvant comprendre des pilotes des différentes équipes (notion de duel).

Les spéciales doivent proscrire le danger, les portions de vitesse excessive et exclure les sauts à réussite obligatoire.

Par contre, il faut prévoir des arrivées de spéciale sous forme de chicane pour faciliter la prise de temps, la lecture des plaques et dossards en limitant ainsi les risques d'erreurs de chronométrage.

D'un point de vue pratique, il est conseillé de procéder à partir d'un circuit commun de 3 spéciales différentes au minimum (avec des variantes plus longues ou plus courtes au sein de chaque spéciale selon les catégories), à effectuer un nombre de fois plus ou moins important selon les catégories.

DUREES OPTIMUM CONSEILLEES	PUPILLES	BENJAMINS	MINIMES	CADETS
Nombre de spéciales	3 différentes minimum	3 différentes minimum	3 différentes minimum	3 différentes minimum
Durée des spéciales	1 à 3 mn	1 à 5 mn	1 à 7 mn	1 à 10 mn
Temps cumulé des spéciales du vainqueur	3 mn à 6 mn	7 mn à 10 mn	10 mn à 15 mn	15 mn à 20 mn
Durée épreuve maximum liaison comprises	1 h	2 h	3 h	4 h

#### ANNEXES:

- Le classement s'effectue sur un minimum de deux épreuves par TRJV, courues par équipe ou individuellement.
- Les Comités ayant un nombre important de participants, générant une difficulté à organiser deux épreuves le même jour, peuvent établir un classement général sur 2 épreuves différentes, disputées sur deux jours différents.
- Le même vélo devra être utilisé pour les 2 épreuves, voir 3 ou 4 épreuves, si celles-ci ont lieu sur deux jours et comportent 3 ou 4 spécialités.
- Si le même jour propose à la fois un XC et une orientation, la durée et le kilométrage seront obligatoirement réduits

#### Epreuves de BMX

##### 9.1.0021 Compétitions à partir de 5 ans

Casque intégral, gants longs, tenues en tissus épais et manches longues (jersey et pantalon).  
Pédales plates obligatoires en raison des traumatismes ligamentaires pouvant être occasionnés par les chutes, même à faible vitesse.  
Pas de limitation de développement.

Voir réglementation détaillée Titre VI BMX

## CHAPITRE 3 LES PENALITES

### Tableau des pénalités

#### 9.3.001 Généralités

N°	Infraction	Sanction
A1	Non présentation de la licence	Départ refusé
A2	Non port du casque	Mise hors course
A3	Ravitaillement non autorisé	Déclassement à la dernière place de l'épreuve
A4	Déviation volontaire du parcours avec avantage	Mise hors course
A5	Sprint irrégulier ou dangereux	Déclassement à la dernière place du groupe
A6	Injures, menaces, comportements incorrect - Au Coureur	Mise hors course
	- Autres Licenciés	50 à 150 € et Rapport disciplinaire
	- Autres non licenciés	5 points au classement de l'épreuve pour le concurrent concerné

#### 9.3.002 Adresse

N°	Infraction	Sanction
B1	Quille tombée	5" de pénalité par quille (30" maxi par jeu)
B2	Barre tombée	5" de pénalité par barre
B3	Pied par terre	10" de pénalité par pied (30" maxi par jeu)
B4	Erreur de Fléchage	10" de pénalité
B5	Chute	10" de pénalité
B6	Jeu évité	30" de pénalité
	Jeu évité triple slalom	30" de pénalité par ligne évitée
	Jeu évité passage dans le rond	1' de pénalité

#### 9.3.003 Mécanique

N°	Infraction	Sanction
C1	Chute du vélo	15" de pénalité
C2	Ne fait pas tourner la roue	30" de pénalité
C3	Impossibilité de remonter la roue	2' de pénalité
C4	Mauvais gonflage	3' de pénalité
C5	Chambre pincée	5' de pénalité
C6	Impossibilité de remplacer la chambre à air	6' de pénalité

9.3.004 Cyclo cross

N°	Infraction	Sanction
D1	Dépannage hors zone prévue	Déclassement à la dernière place
D2	Changement de vélo	Mise hors course

9.3.005 VTT

N°	Infraction	Sanction
E1	Non respect des emplacements réservés aux partenaires officiels sur les plaques de cadre	Au départ : Refus de départ
		A l'arrivée : 1 <sup>ère</sup> infraction : Avertissement
		A l'arrivée : 2 <sup>ème</sup> infraction : 10% des pts attribués au 1 <sup>er</sup>
E2	Refus de céder le passage par un concurrent rattrapé	30'' de pénalité ou temps perdu estimé
E3	Non port des équipements individuels de sécurité	Départ refusé
E4	Changement de vélo	Mise hors course
E5	Assistance matérielle extérieure durant l'épreuve hors zone technique	Mise hors course
E6	Absence sur un contrôle de passage	Mise hors course
E7	Circulation en sens inverse du circuit	Mise hors course
E8	Non respect du parcours	Mise hors course
E9	Circulation sur la piste de descente en VTT en dehors des périodes de reconnaissance	Mise hors course
E10	Essai durant la course (DH)	Mise hors course
E11	Communication au cours de l'épreuve d'orientation	Mise hors course
E12	Présence en vélo sur les zones délimitées pour le trial avant le début de l'épreuve	Mise hors course